

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Rapport d'analyse Page 1 / 2  
 Edité le : 05/07/2018

SAUR VALLEE DU RHONE  
 Mme LAETITIA GUILLON

AGENCE GARD LOZERE  
 250 AVENUE FLEMING  
 30000 NIMES Cedex 9

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
 Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).  
 Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier :	LSE18-92550	Analyse demandée par :	ARS DT DU GARD
Identification échantillon :	LSE1807-19409-1		
Nature:	Eau de ressource souterraine		
Point de Surveillance :	FORAGE F5	Code PSV :	0000002500
Localisation exacte :	SORTIE FORAGE		
Dept et commune :	30 CODOLET		
UGE :	0194 - SYND. INTERC. DE LA MAISON DE L'EAU		
Type d'eau :	B - EAU BRUTE SOUTERRAINE		
Type de visite :	RP	Type Analyse :	AS
Nom de l'exploitant :	SAUR, AGENCE DE MONTELMAR CHEMIN DE LA FONDERIE BP 137 26216 MONTELMAR CEDEX	Motif du prélèvement :	CS
Nom de l'installation :	CHAMP CAPTANT PIBOULIERES CODOLET	Type :	CAP
		Code :	000394
Prélèvement :	Prélevé le 03/07/2018 à 13h42 Réceptionné le 03/07/2018 à 15h13 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / IGNACE Simon Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 03/07/2018 à 15h13

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Observations sur le terrain</b>							
Nébulosité	30AS	SOLEIL	-	Observation visuelle			
Nébulosité de la veille	30AS	SOLEIL	-	Observation visuelle			
<b>Mesures sur le terrain</b>							

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Température de l'eau	30AS	16.4	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	25	#
pH sur le terrain	30AS	6.9	.	Electrochimie	NF EN ISO 10523		#
Chlore libre sur le terrain	30AS	<0.03	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
Chlore total sur le terrain	30AS	0.05	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2		#
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Aspect de l'eau	30AS	0	.	Analyse qualitative			
Odeur	30AS	0 Néant	.	Qualitative			
Saveur	30AS	0 Néant	.	Qualitative			
Couleur	30AS	0	.	Qualitative			
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<i>Analyses physicochimiques de base</i>							
Conductivité électrique brute à 25°C	30AS	546	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888		#
<b>Métaux</b>							
Arsenic total	30AS	4	µg/l As	ICP/MS après acidification et décantation	ISO 17294-1 et NF EN ISO 17294-2	100	#
30AS		ARSENIC (ARS30-2015)					

Eau respectant les limites de qualité fixées par le décret 2001-1220 du 20/12/2001 modifié, pour les eaux brutes utilisées pour la production d'eau potable pour les paramètres analysés.

Jerome CASTAREDE  
Ingénieur de Laboratoire

